La Caravelle

La revue de l'ARDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds

Témoignage
Le parcours du combattant

Technique
LAARA

Dossier
Sport et Surdité

n° 175 | Juin 2006 | 6 euros

Courrier des lecteurs

À chacun sa Caravelle

A propos du témoignage de Didier Payen (N° 174, p.14 « Moins d'emmerdes ! ») :
Je suis comme vous : des acouphènes et rien d'autre... Je suis une devenue-sourde dont les acouphènes ont cinq ans et la surdité beaucoup plus d'ancienneté. Bien d'accord avec vous que ça coûte moins cher que d'entretenir un ACA s'il ne peut plus vous aider. La lecture labiale n'a pas trop de secret pour moi non plus, je l'ai acquise sans douleur et sans formation particulière. Mais vous ne parlez pas des nuits, vos acouphènes s'endorment-ils avec vous naturellement ? Alors là, je vous envie.
La rengaine du vieux 45 tours dont vous parlez, je connais aussi, mais ce n'est pas toujours la même, j'ai eu Edith Piaf dans le genre nostalgique et je me dis que Beethoven devait avoir de gros acouphènes lorsqu'il composa les premières mesures de la 5e Symphonie.
Je raconte tout ça en réponse à votre témoignage parce qu'il m'a accrochée et que face à mon entourage entendant proche, je préfère bluffer, ou plutôt éviter de me plaindre : comme vous je n'aime pas faire pitié.

❑ **C.P.**

A propos du téléphone relais :
Je voulais vous dire combien l'information donnée par René Cottin dans Caravelle et dans Résonances au sujet d'un système de téléphone transcripteur existant aux Etats-Unis m'a intéressée, car je suis très privée par la suppression du service fourni jusqu'à fin avril par France Télécom. J'étais présente à la réunion de « clôture » à France Télécom. Le système Visiophone qui nous a été présenté est insuffisant.
J'ai été surtout en contact avec des entendants dans mon existence jusqu'à ces dernières années et j'ai utilisé ce service intensément (hors et dans mon travail) depuis ses débuts à l'INJS. Je me demande comment font les autres, car parmi mes relations malentendantes, peu connaissaient ce service.
Alors, en attendant, si l'on est seul, à nos fax... - si le correspondant est équipé - pour prendre des rendez-vous médicaux ou autres. Tout le monde entendant n'est pas prêt non plus à faire et recevoir un sms, ou utiliser le courriel, sauf entente préalable avec le destinataire.

❑ **Claudie Pinson**

Statistiques sur le nombre de personnes déficientes auditives :
Quelles sont les sources des statistiques publiées dans l'article Humeur (p.18 du N°172).

❑ **Pierre Carré**

Réponse de la rédaction :
Ces statistiques sont issues de la Fondation pour la Recherche Médicale et en ce qui concerne le nombre de personnes malentendantes sont corroborées par les statistiques européennes publiées au niveau de l'EFHOH (Fédération européenne des associations de personnes malentendantes).

Ardoise magique :
Elle serait bien pratique pour communiquer en milieu bruyant ou en voyage avec un voisin d'autocar. Hélas on n'en trouve plus ! Si vous dénichez encore une de ces petites merveilles, pensez à moi.

❑ **Gabrielle Rohé**
58, rue de Luttenbach
68140 Munster

Prochain congrès du BUCODES

Du 13 au 16 octobre 2006
A Aix-en-Provence et à Marseille

Thème : **Les nouvelles technologies au service des sourds et des malentendants**

Réservation :
Surdi 13-congrès Maison de la Vie Associative
boîte n°62 le Ligoures
Place Romée-de-Villeneuve 13090 Aix-en-Provence
Renseignements : www.surdi13.org

LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
études et applications
20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 96 75

Sommaire

n°175 • Juin 2006

Courrier des lecteurs 2

Vie associative
ARDDS Paris 4
ARDDS Pyrénées 5
ARDDS Vendée 5
Forum AFIDEO 6

Dossier
Surdité et... 7

Technique
LAARA 11
Implant cochléaire 12

Témoignage 13

Voyage 16

Culture
Cinéma 18

Recette
Bon appétit 19

La Caravelle
est une publication trimestrielle de l'ARDDS
75, rue Alexandre-Dumas – 75020 Paris
Tél. 01 46 42 50 32
Ce numéro a été tiré à 1200 exemplaires
Directeur de la publication :
Aline Ducasse
Rédacteur en chef :
Brice Meyer-Heine
Equipe rédactionnelle :
Aline Ducasse, Emilie Ernst, Nicole Hameau, Manuella Lefèvre, Annie Rivoal, Catherine Sermage, René Cottin, Jean-Pierre Loviat
Collaborateurs :
Geneviève Alliot, Véronique Barbier, Antoinette Branchi, Martine Chaptois, Marie-Claude Heydemann, Jeanine Rocca, Françoise Valentin, Patrick Bouazis, Michel Giraudeau, Régis Masson
Correcteur : Daniel Fontaine.
Mise en page – Impression :
Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
16, passage de l'Industrie 92130 Issy-les-Mlx
Tél. : 0140 930 302 – www.lmdc.net
Commission paritaire : 0606 G 84996
ISSN : 1154-3655

Éditorial

Amis lecteurs...

La France compte plus d'un million d'associations en activité, qui s'appuient sur 13 millions de bénévoles. Près d'un Français sur quatre s'investit dans un cadre associatif. Chiffres impressionnants. Le bénévolat profite à tous : non seulement à celui qui reçoit de l'aide mais aussi à celui qui donne son temps. Le rôle des associations est de compléter le travail des organismes professionnels et gouvernementaux. C'est aussi d'assurer un contre-pouvoir quand ces organismes abusent de leur puissance et ne respectent pas les droits des intéressés.
Malheureusement, si l'on se réfère aux chiffres du Bucodes, le nombre global de Français adhérant à une association de devenus-sourds ne dépasse pas 2000, alors que les statistiques dénombrent près de 500 000 sourds sévères ou profonds et plusieurs millions de malentendants atteints de surdité légère. Que se passe-t-il ? Pourquoi les devenus-sourds sont-ils moins attirés par la vie associative que les pêcheurs à la ligne, les joueurs de pétanque ou les collectionneurs de papillons, dont les amicales sont nombreuses et florissantes ? Les buts généraux sont pourtant identiques : se retrouver entre personnes partageant les mêmes goûts ou les mêmes problèmes et ayant les mêmes intérêts à défendre.
Le problème semble provenir d'une caractéristique spécifique des devenus-sourds : leur isolement social.
Dans ce journal, nous expliquons quels mécanismes poussent à cet isolement : la peur d'être mal accueilli à un guichet, de faire rire une tablée par une intervention hors propos, de commettre des quiproquos faisant passer pour idiot, de parler trop fort ou pas assez, bref la peur d'être humilié dans un univers hostile. Beaucoup de devenus-sourds vivent en reclus. Les tirer de leur isolement n'est pas facile et demande un long travail d'information et de recrutement.
Il convient de souligner le rôle primordial que joue, en France, l'ARDDS dans ce domaine. Chaque année, notre association crée de nouvelles sections. Aux anciennes sections se sont récemment ajoutées : ARDDS 57 en 2003, ARDDS 46 en 2004, ARDDS PYRENEES en 2005, ARDDS VENDEE en 2006, et la liste n'est pas terminée. Sans oublier les sections qui nous ont quittés pour voler de leurs propres ailes.
L'ARDDS est une véritable pouponnière pour la vie associative et nous en sommes fiers.

❑ **René Cottin**

A noter que le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative vient d'adopter plusieurs mesures favorables au développement de la vie associative : consultation des associations pour l'élaboration des textes législatifs, relations contractuelles entre pouvoirs publics et associations, prêts bancaires aux associations, simplification des demandes de subventions au niveau départemental, répertoire national des bénévoles... Toutes ces mesures, communiquées au Conseil des ministres du 25 janvier 2006, sont encore loin d'être appliquées. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Nous rappelons à nos adhérents et à nos fidèles lecteurs que l'adresse de l'ARDDS est :
75, rue Alexandre-Dumas - 75020 Paris
Merci de ne plus utiliser la boîte postale qui est désormais fermée.

Dessins et crédits photos : Geneviève Alliot, Martine Chaptois, René Cottin

ARDDS Paris

Visite des audioprothésistes

Voici un petit compte rendu sur les actions de la commission communication : il s'agit d'équipes de 2 personnes, qui, munies de brochures de présentation des actions et buts de l'Ardds, de quelques affiches et de quelques numéros de la Caravelle, diffusent ce matériel « promotionnel » chez les audioprothésistes.

Comme le disait l'un des audioprothésistes que nous avons rencontrés, il y a bien, pour la trop discrète population des devenus-sourds, des services médicaux, des audioprothésistes, mais pour ce qui est de l'aspect relationnel (très important psychologiquement), pour l'accompagnement des adultes devenus malentendants, il n'y a rien de prévu dans notre société...

D'où le bon accueil que réservent les professionnels aux associations comme la nôtre.

Alors, n'hésitez pas à en parler à vos médecins, pharmaciens, audioprothésistes, assistantes sociales et dans tous les lieux susceptibles de recevoir des malentendants dans la détresse.

Entraide, soutien moral lors de nos échanges au cours de nos sorties culturelles, au restaurant, au cours de lecture labiale, rue Alexandre-Dumas le jeudi après-midi, des stages d'été, etc. Nous leur avons dit combien toutes ces activités étaient complémentaires à leurs prestations de services. Mais deux arguments ont accru leur intérêt :

Notre association a formé les guides des musées de la ville de Paris à s'adresser à un public de malentendants.

Nous faisons la promotion et facilitons l'installation de tous les moyens techniques (boucles magnétiques dans les théâtres, audioguides de musées compatibles avec les ACA...) qui optimisent les performances des appareils de correction auditive (ACA) qu'ils nous vendent, et favorisent par cela leur utilisation et leur évitent de rester dans les tiroirs.

Essayez, vous verrez, c'est très bon pour le moral ! C'est un plaisir d'échanger avec des professionnels qui vont certainement contribuer à faire connaître notre association. Alors n'hésitez pas à faire de même. En plus de l'utilité de faire connaître (et donc de lui permettre de se développer) notre association, cela est très agréable de faire ce « job »-promenade avec un coéquipier. Nous avons le temps d'échanger, et les trajets permettent de visiter des quartiers de Paris au rythme de la promenade à pied et vous n'imaginez pas tout ce que l'on peut découvrir au cours de ces missions ! Dans ce monde pressé, ces visites au rythme de la promenade sont très enrichissantes. Et puis, c'est une façon de rendre, gratuitement, ce que nous avons reçu : chaîne, solidarité, soutien, retrouver le goût de la vie en société, de la vie tout court, c'est ce dont j'ai bénéficié quand je suis arrivée à l'ARDDS il y a quelques années. Je me sentais alors désemparée, seule et désespérée. Il me semble normal de donner un peu de mon temps à contribuer à faire connaître notre association dans la société où notre handicap est si mal connu et si mal considéré.

De la rue de Sévigné à la rue des Archives :

Durant notre périple à la rencontre des audioprothésistes nous traversâmes le Marais, et voici quelques illustrations de cette promenade :

Rue Montorgueil : Le globe terrestre avec des outils se rapportant aux Arts et aux Sciences (Architecture avec ce haut de pilier de style ionique je crois, géométrie...) et juste à côté, le célèbre Stohrer avec des œufs de Pâques qui sont de véritables œuvres d'art.

Des enseignes comme au Moyen Age.

Le restaurant le Rocher de Cancale où Balzac allait se régaler de... plusieurs douzaines d'huîtres sans compter les gigots, etc. avec son ami le peintre dessinateur Gavarni qui a laissé des dessins sur les murs de la salle au premier étage.

❑ **Martine Chaptois**

ARDDS-Pyrénées

Le premier semestre de l'année a été chargé en activités de toutes sortes.

Nos séances collectives de lecture labiale ont démarré à Pau avec une orthophoniste de haut niveau qui enrichit son cours de notions très intéressantes de phonologie. Nous projetons un cours analogue à Bayonne pour nos adhérents de la côte basque qui sont trop éloignés de Pau.
Pour la Journée nationale de l'audition, nous avons organisé une conférence à Orthez en collaboration avec un médecin ORL et un audioprothésiste. Cette conférence, annoncée par l'intermédiaire des journaux, a fait salle comble et nous a valu de nouvelles adhésions. Une autre conférence a eu lieu sur le thème « Bien entendre après 60 ans », avec la collaboration de la CRAMA (Sécurité sociale) du groupe MEDERIC (assurance retraites) et du CLIC (Centre Local d'Information).
Notre première sortie de neige sur raquettes fut réussie. Nous avions un guide professionnel formé pour les sourds, parlant lentement et articulant bien. Il nous a emmenés dans des endroits très sauvages, loin des sites touristiques habituels et nous a appris beaucoup de choses sur la montagne. Nous étions tous très heureux et... assez fatigués (7 heures sur raquettes, dont casse-croûte dans la neige). La sortie suivante fut consacrée à la visite de l'adorable petit village basque d'Arcangues, qui est un site classé (et que les gens ayant participé au stage de Bayonne en 2004 connaissent). Là encore nous avons bénéficié du meilleur accueil puisque la guide du site est une de nos adhérentes. La dernière sortie avant les vacances sera une rencontre entre ARDDS PYRENEES et ARDDS 46, dans un village typique situé à mi-chemin de Pau et de Cahors. Nous en parlerons dans la prochaine Caravelle.

❑ **René Cottin**

Stage **en Vendée** de lecture labiale

Le « Journal des sables », journal de la région vendéenne, a publié un article intitulé « Comprendre les lèvres d'autrui ».

Ce week-end des 18 et 19 mars avait pour motivation « comprendre sur les lèvres d'autrui et mieux s'entendre ». Au cours de ces deux jours, Michel Giraudeau en compagnie de Jacques Cahoreau et d'une équipe de volontaires, ont proposé à l'assistance un projet de création d'une section vendéenne de l'association de réadaptation et défense des devenus-sourds.
Après réflexion et échanges et dans une ambiance agréable un conseil d'administration a été constitué et un bureau a été élu.
Pour la réussite de ce week-end, les organisateurs avaient invité les 70 cabinets d'orthophonistes de Vendée. D'autres manifestations de ce genre seront prévues au cours de l'année 2006 et des contacts seront pris également avec les audioprothésistes.
Toutes les personnes du département de la Vendée touchées par ce handicap de près ou de loin peuvent se rapprocher dès à présent du bureau :
Président : Michel Giraudeau
Secrétaire général : Jacques Cahoreau : 02 51 32 11 11
Courriel : ardds85@jacquescahoreau.com

❑ **Michel Giraudeau**

Forum **AFIDEO**

Le 26 mars s'est tenu à la MJC de Palaiseau un forum organisé par l'AFIDEO (association française pour la défense des sourds s'exprimant oralement) sur le thème « Surdité et Accessibilité ». Nous avons interrogé « à chaud » quelques adhérents de l'ARDDS présents lors de cette manifestation : les interventions de la matinée peuvent être consultées sur le site : www.afideo.org.

Nous avons été accueillis avec beaucoup de chaleur, puis dirigés vers la salle de conférence où venait de commencer une table ronde autour de laquelle se tenaient Brice Meyer-Heine, membre de l'ARDDS, M. Broxer responsable de la mission patrimoine de l'OPAC (office public d'aménagement et de construction de Paris) et un responsable de la communication à la SNCF. Ils nous ont exposé leurs projets, aisément suivis grâce à la vélotypie, à une boucle magnétique, à la traduction en LSF et au LPC. En somme, tous les types de surdités étaient palliés. Mon attention fut particulièrement retenue par l'exposé de M. Broxer de l'OPAC car, clichés à l'appui, il nous a expliqué tout ce qu'ils ont fait et/ou vont faire en matière d'accessibilité pour tous les handicapés. Concernant les sourds, ils ont installé un digiphone avec caméra et d'autres choses qui finalement peuvent servir à tout le monde. Je me suis sentie soulagée et rassurée car j'habite un endroit « adapté aux handicapés » mais où le strict minimum n'existe pas.

❏ **Françoise Valentin**

Je trouve que le forum a été un franc succès et une bonne initiative pour les sourds, l'ambiance sympathique, la matinée a été riche de renseignements pour les jeunes étudiants, les activités comme pour les avions et aussi des personnes qui essayent d'améliorer le confort dans la vie de tous les jours. Il serait souhaitable que tous les jeunes soient formés à la langue des signes et à lire sur les lèvres.

Si toutes les conférences étaient systématiquement sous-titrées grâce à la vélotypie cela nous faciliterait la vie !!!

❏ **Antoinette Branchi**

Que dire de ce forum ? eh ben dans l'ordre chronologique : j'y ai retrouvé une très chère amie qui m'a guidée, après quelques péripéties, découverte de la gare de Palaiseau, puis dans un îlot de verdure et de béton vue sur la MJC. Bon ensuite bla bla bla avec des intervenants super calés sur la question de l'accessibilité, très sérieux, mais du déjà vu. Ensuite nous voilà à l'heure de la restauration et là ça devient passionnant, d'abord merci aux chefs cuisiniers qui se sont surpassés (ce n'est jamais évident la resto collective !!!) et ensuite une charmante étudiante en droit à côté de moi : voilà le véritable intérêt de ces rencontres : un brassage de gens différents avec échanges d'impressions et autres... Au bout du compte une excellente journée (ce que je préfère là dedans c'est le côté festif, ce que j'aime moins c'est le côté très sérieux et appliqué de ces forums) et merci aux GO qui se sont donné sûrement beaucoup de mal.

❏ **Véronique Barbier**

Je ne vous parlerai pas de la convivialité qui régnait, du plaisir de retrouver les uns et les autres aperçus quelques fois et de faire de nouvelles rencontres, de l'excellent buffet, du spectacle, etc., mais de ce qui, pour nous, est bien souvent un gros problème : l'accessibilité. Tout était prévu pour rendre les conférences accessibles à tous les participants handicapés auditifs quel que soit le choix de leur moyen de communication : retranscription écrite simultanée sur grand écran, codeurs LPC et interprètes en LSF. Je voudrais revenir sur la retranscription, meilleur moyen pour nous, les devenus-sourds.
Elle était très bonne, cela me semblait donc être de la vélotypie* plus rapide que la simple retranscription, mais je ne voyais personne tapant sur le fameux clavier. Intéressée, comme toujours, par ce qui nous permet de comprendre presque comme les entendants, j'ai interrogé ensuite un membre de l'AFIDEO : « vélotypie à distance ! ». Je n'y avais pas pensé alors que je l'ai déjà expérimentée une fois et avais constaté tout son intérêt !
C'est simple : la vélotypiste reste où elle se trouve, à Caen en l'occurrence, et la liaison se fait avec le lieu de la réunion par ADSL. Grâce à cela, elle entendait ce qui était dit à Palaiseau, le frappait immédiatement et le texte apparaissait sur un micro et était projeté, à partir de ce dernier, sur grand écran, comme lorsqu'elle est présente sur le lieu. Tout cela se fait en temps réel.
C'est « magique » !

❏ **Catherine Sermage**

* *www.systemerisp.com*

Surdité et yoga

Si les postures montrées et guidées par l'enseignant ne posent pas beaucoup de problèmes, il en va autrement des exercices de concentration et relaxation suivis les yeux fermés au son de la voix de l'enseignant. De plus, certains enseignants, afin de faciliter la relaxation, changent de voix au moment de celle-ci, adoptant un débit plus monotone. Comment se concentrer sur son corps en le détendant si on se crispe pour percevoir la parole de l'enseignant ?

J'ai posé la question au cours de mes années de pratique à des professeurs de yoga et j'en ai contacté plusieurs autres à ce sujet en préparant cet article. Beaucoup n'avaient eu aucun élève malentendant « déclaré » et découvraient le problème. Laurence Deguel, éditrice de la revue Santé Yoga, que j'avais déjà interrogée il y a plusieurs mois et qui a demandé à des professeurs collaborant à cette revue de réfléchir au problème, m'a conseillé... de garder patience. En revanche, d'autres enseignants m'ont fait part de leur stratégie face à des malentendants. Certains enseignants, comme Sylvie Thomas, mettent les malentendants au premier rang et les surveillent un peu plus que les autres pratiquants. Doté d'un organe vocal très grave et fort, Patrick Tomatis, qui se promène beaucoup entre les rangs d'élèves, n'a aucun problème pour se faire comprendre. Pour Chris Mangeart, le professeur peut rester assis en expliquant les exercices lorsque les élèves sont eux-mêmes assis, mais lors d'une relaxation, lorsque les élèves sont couchés, il lui semble important que le professeur enseigne debout afin que la voix porte mieux et arrive plus facilement aux oreilles de la personne qui entend mal. Il lui arrive même de se placer au milieu de la salle et de lever le ton lorsqu'elle dirige la relaxation.

Maïté Duthilleul, enseignante de yoga dans une association culturelle à Marseille, a l'habitude de discuter une demi-heure avant le cours avec ses élèves et en profite en particulier pour expliquer aux malentendants le thème de la relaxation.

Cette enseignante est une des rares à m'avoir dit avoir actuellement des élèves (3 sur 75 !) ayant commencé le yoga en étant malentendants ou même, pour une d'entre elle, complètement sourde. Elle m'a parlé avec enthousiasme d'une élève qui en a tiré un grand profit sur le plan émotionnel, se sentant moins coléreuse et violente. De plus, elle est convaincue de l'intérêt des cours collectifs pour l'intégration des personnes ayant des problèmes particuliers.

On peut faire l'analogie là avec les cours d'apprentissage de la lecture labiale : les cours collectifs sont peut-être moins efficaces du point de vue technique mais ils apportent une convivialité et un encouragement importants pour des personnes que le handicap a tendance à isoler.

De même, Patrick Tomatis conseille les cours collectifs qui permettent au pratiquant malentendant de s'aider en regardant les pratiquants bien entendants. Mais il a lui-même un élève aveugle, sourd d'une oreille et très peu entendant de l'autre, auquel il doit accorder une attention plus particulière.

Catherine Couloumiès rapproche le problème des malentendants de celui des élèves étrangers qui ne parlent pas français et qui doivent se contenter de bribes d'information. Ayant l'expérience de ce type de public, elle nous donne une liste de suggestions *(voir l'encadré « Comment aider le malentendant en cours de yoga »)*. Le yoga peut apporter beaucoup à chacun et en particulier aux personnes ayant des difficultés de quelque nature qu'elles soient. Il serait dommage que les malentendants se privent de pratiquer le yoga dans des cours collectifs car les bénéfices valent bien de faire des efforts pour suivre ces cours. Ces efforts doivent venir des pratiquants mais aussi des enseignants qui ne peuvent ignorer 7 % de la population ! Il faut donc sensibiliser les enseignants et leurs fédérations aux difficultés des malentendants et chercher tous ensemble des solutions.

A quand un cours conçu en tenant compte des handicapés auditifs dans une salle bien aménagée du point de vue acoustique ?

❑ **Marie-Claude Heydemann**

** Ce texte a été extrait du dossier spécial : « la pratiqe du yoga pour les malentendants » dont l'intégralité peut être consultée sur le site : www.ardds.org*

Comment aider le malentendant en cours de yoga

- Ecrire sur un tableau certains points importants pour l'exécution des postures.
- Donner par écrit le protocole de la séance ou de la relaxation.
- Rendre les messages concis.
- Corriger les postures « manuellement » avec l'accord du pratiquant ou en relaxation, effleurer avec la main la zone du corps que l'on propose d'explorer plus loin.
- Avoir recours simplement à la musique (avec écouteurs au besoin) ou au silence.
- Bien articuler et parler haut et distinctement.

❑ **Catherine Couloumiès**

Surdité et **pilotage**

Piloter un avion est une activité encore interdite aux personnes sourdes en France. Avec beaucoup d'énergie et à force de volonté, Henry Corderoy du Thiers a su ou pu réaliser partiellement son rêve et devenir commandant de bord... mais aux Etats-Unis et en Angleterre. Nous reproduisons une partie de l'intervention que Thierry Veau, chef pilote de l'aéroclub Renault à Chavenay, a effectuée lors des entretiens de médecine aérospatiale qui se sont tenus à Mégève en juillet 2005.

« ... C'est alors que j'ai hérité d'un élève pilote sourd. Je l'ai accepté par politesse, par amitié pour un autre instructeur qui partait en ligne et souhaitait me le confier. Pour moi un sourd ne pouvait voler et ça ne servait à rien ; il n'entrait pas dans la norme. Mais enfin j'avais accepté et je me préparais à « promener un sourd », sans enthousiasme... Le gars que j'ai rencontré m'a littéralement bluffé. Il avait alors déjà près de 200 heures de vol en double et j'ai découvert qu'il savait voler : hyper précis, un sens de l'air, une perception du vol exceptionnels, une main comme très peu de pilotes en ont. Et puis une motivation... j'avais en face de moi une montagne de motivation ! On a volé ensemble et je ne lui ai pas fait de cadeaux, pour voir de quoi il était capable et comment il pouvait progresser encore. Sa formation s'est passée comme pour n'importe quel pilote, mieux que n'importe quel pilote. Je l'ai entraîné dans les conditions les plus dures, en cachant les instruments, en IFR* pour le mettre dans des conditions difficiles du point de vue de l'équilibre puisque je savais le rôle de l'oreille dans ce domaine... Navigations, déroutements, ce n'était pas de la promenade, et j'étais face à un pilote à part entière ; je ne servais qu'à faire la radio ! Sachant qu'il ne peut pas demander d'assistance s'il était perdu, il est extrêmement sérieux dans la préparation de ses vols. En cas de panne moteur il perçoit parfaitement les variations de vibration ; il est parvenu à détecter une panne de magnéto en vol, ce dont beaucoup de pilotes ne sont pas capables...

> **Un pilote sourd : c'est un pilote dans un avion sans radio**

Au bout de deux ans, j'ai compris qu'il suffisait que je coupe la radio pour qu'il soit dans les mêmes conditions qu'un pilote « normal ». Ça a été pour moi le déclic : un pilote sourd : c'est un pilote dans un avion sans radio. Mais impossible d'obtenir une dérogation pour qu'il puisse passer le brevet de pilote privé. Nous étions face à un mur, avec la réglementation en vigueur. C'est alors que nous avons décidé qu'Henri irait voler aux Etats-Unis. Car si la France est en pointe dans son approche de certains handicaps, les pays anglo-saxons en particulier sont beaucoup plus ouverts aux pilotes sourds. C'était aussi l'occasion de vérifier si mon jugement sur lui n'avait pas été faussé par la sympathie et l'amitié. Au bout d'une semaine il est lâché : je ne m'étais donc pas trompé. Au cours de ce premier séjour de cinq semaines, il avait volé avec des passagers, de nuit, etc. A son retour l'administration cède un peu de terrain : il obtient une carte de pilote stagiaire ; mais auparavant il doit passer un test avec un pilote inspecteur pour savoir s'il est apte à... voler ! A croire qu'ici on prend les sourds pour des simples d'esprit ! Peut-être espérait on une réponse négative ? Elle fut complètement positive. Grâce à cette carte de stagiaire je peux le lâcher ; viennent ensuite les navigations solo, dans des espaces aériens non contrôlés où la radio n'est pas obligatoire, mais aussi en espace contrôlé après accord préalable. C'est ainsi qu'ADP (Aéroports de Paris) lui a accordé une dérogation pour l'utilisation de Chavenay, son terrain de départ ; la procédure consistait à prévenir les contrôleurs quand il partait voler, à prendre les consignes, puis à appliquer la procédure de vol sans radio. Si sa destination était Deauville par exemple, je téléphonais pour prévenir de l'arrivée d'un avion sans radio. Il déposait un plan de vol et tout se passait très simplement, très bien. Si j'avais annoncé un pilote sourd, ça n'aurait peut être pas été aussi simple...

(Suite page 10)

Surdité et **cyclisme**

À bicyclette, le devenu-sourd se trouve souvent confronté à un double problème : se méfier des voitures qui arrivent par-derrière et garder sa ligne si un manque d'équilibre est associé à la surdité (ce qui est, hélas, souvent le cas).

Quand on roule à vélo au-dessus d'une certaine vitesse, le vent relatif provoque dans les appareils auditifs des souffles désagréables qui obligent à mettre l'ampli en position minimale, d'où une audition pratiquement nulle. Un mauvais équilibre peut provoquer des écarts dangereux si on ne regarde pas bien devant soi. L'installation d'un rétroviseur du côté gauche du guidon n'est pas pratique. La meilleure solution est de s'affilier à un club de cyclotourisme. Dans la plupart de ces clubs règne une atmosphère conviviale. Les coéquipiers bien entendants se montrent généralement attentifs aux difficultés des handicapés et assurent leur protection. En restant en milieu de peloton, on ne craint plus d'être surpris par les autos. Non seulement on gagne en sécurité mais, en outre, on fatigue bien moins qu'en roulant seul. Les conseils à donner aux devenus-sourds désirant faire du vélo sont simples : toujours porter un casque, bien garder sa droite et, si possible, intégrer un club cycliste où ils trouveront sécurité et camaraderie sportive.

La Région Ile-de-France de Cyclotourisme organise la fête du « CycloTourisme » les 23 et 24 septembre 2006.

Les habitués du Vélo parcourront l'Ile-de-France entre 20 et 400 km sur un jour ou les deux ; les néophytes et les familles découvriront des sites touristiques tout au long d'un petit itinéraire entre 20 et 25 km et, de plus, accompagnés.

Les personnes en situation de handicap ne sont pas oubliées :

❏ **Renseignements : Georges Prioleau, secrétaire de la Ligue IdF FFCT 12, rue Louis-Bertrand 94207 IVRY / SEINE Cedex - E-mail : ligue_idf@lif-ffct.net**

Surdité et **Voile**

Pour pratiquer des sports nautiques, la surdité pose moins de problèmes que pour faire du vélo, sauf peut-être en ce qui concerne la période d'apprentissage.

Au large, il n'est pas recommandé de porter un appareil auditif car un paquet de mer inattendu peut se révéler dévastateur et la lecture sur les lèvres n'y est pas facile. L'utilisation de gestes simples, correspondant aux principales manœuvres, permet de communiquer facilement d'un bout à l'autre du bateau. Il y a deux ans j'ai pu ainsi faire la traversée de l'Atlantique à la voile sans problème, en étant cependant accompagné de coéquipiers bien entendants qui, entre autres tâches, assuraient les liaisons radio. J'eus quand même à déplorer un incident. A l'arrivée au port de La Rochelle, je mis en place mon appareil auditif d'implant (que je n'avais pas porté en mer), et sautai à terre pour aller déjeuner. En sautant, j'ai accroché le petit cordon de l'appareil dans un hauban. Par comble de malchance, l'appareil tomba entre le bateau et le quai et s'enfonça dans 3 mètres d'eau. Récupéré quelques heures plus tard par un plongeur, il était irrémédiablement détruit. Coût d'un nouvel appareil 7000 euros, heureusement couvert par une assurance ! Si je raconte cette anecdote, c'est pour insister sur le fait qu'il est impératif de quitter tout appareil auditif quand on se trouve en présence d'eau. Pour ceux que la voile pourrait rebuter mais qui désirent faire du bateau à moteur en mer (pour la pêche par exemple), précisons que pour conduire un bateau à moteur il faut passer un permis spécial. Ce permis est ouvert aux personnes sourdes avec les mêmes conditions que le permis automobile (voix chuchotée perceptible à 0,5m, voix haute perceptible à 5 m, avec prothèse). Espérons que ces conditions ne deviendront pas plus sévères dans l'avenir.

❏ **René Cottin**

Si vous souhaitez effectuer une croisière sur le trois-mâts illustrant notre page de couverture choisissez votre programme sur le site : www.jst.org.uk
Lord Nelson est équipé de manière à palier toutes les situations de handicap. Pour les personnes malentendantes la salle des cartes est équipée d'une boucle à induction magnétique et en dernière extrémité... des signaux lumineux vous indiqueront le moment où évacuer le voilier.
Une seule condition est requise : participer à la vie et à la marche du trois-mâts, y compris le largage des grandes voiles. Des centaines de personnes sourdes ou malentendantes vous ont précédé.

Surdité et **marche**

Que je vous raconte une petite anecdote…

Il y a deux ans, à la rentrée, avec ma meilleure amie, nous avons pris de bonnes résolutions : « Moins de petits plats… plus de dépenses physiques… » Oui, bonnes résolutions, mais que faire ? le vélo, je ne peux plus, pas assez d'équilibre… la gym, j'ai peur de ne pas comprendre la monitrice… Finalement, nous nous décidons pour un club de randonnées pédestres situé dans un village proche et que nous savons très dynamique. Chaque semaine un parcours de plus d'une dizaine de kilomètres est proposé, à travers bois, parmi les champs ou en bordure d'étangs. Réjouies, nous arrivons à notre premier rendez-vous sur la place de la mairie… je reconnais plusieurs personnes pas revues depuis longtemps, le sourire est de mise. les chaussures appropriées, les bâtons sortent… et nous voilà partis. Un bon groupe d'une petite vingtaine de personnes qui marchent d'un bon train… Et les ennuis commencent : « Alors Manuella, comment allez-vous ? j'ai appris que vous n'exerciez plus… ». Bien sûr, je comprends qu'on s'adresse à moi et, en marchant, j'explique que je suis sourde… mais j'entends à nouveau qu'on m'interpelle. Je m'arrête, pour regarder les lèvres de mon interlocutrice… aïe, les autres nous dépassent, elle, malgré mes explications sur la Lecture Labiale, repart en poursuivant ses questions… Au bout d'un moment, je commence à sentir mon attention qui flanche, marcher en essayant de comprendre ce que dit la voisine… très difficile, même si je sens beaucoup de sympathie, et de bonne volonté à mon égard… Cet après-midi-là, devant l'étang des Beaurois, nous en étions aux champignons et la meilleure manière pour les conserver (et des avis différents, il y en a… les messieurs n'étant pas les derniers à donner leur avis !), plus loin à la stèle des Résistants à l'entrée du bois, nous évoquions les petits-enfants de la dame aux chaussures fluo, plus loin, face aux ruines d'un ancien couvent, j'étais interpellée par un monsieur sur la sauvegarde des haies dans notre région… Arrivés à l'entrée d'un domaine viticole, la conversation était redevenue commune, quelles prochaines randonnées organiser pour les actifs, et le groupe d'évoquer les sorties possibles en dehors du département… Je ne vous cacherai pas que ça faisait déjà un moment que je m'attachais à suivre… la route mais plus du tout les discussions… surtout que là de nombreux noms propres étaient évoqués ! Revenus à la mairie, je tente d'expliquer que c'est très difficile de parler en marchant, à une personne très gentille, inquiète de me voir m'isoler. Je ne peux plus comprendre qu'en regardant les lèvres… et marcher en tournant la tête pour suivre son interlocuteur… vraiment pas pratique ! Mais je comprends aussi que ces personnes sont unies autant par la randonnée que par le plaisir d'échanger, de rencontrer… Depuis, mon amie fait partie de ce club, moi… j'ai renoncé !

Et… je marche avec… ma chienne ! Elle ne me parle pas, mais m'avertit à chaque voiture entendue… je me fie à ses oreilles… C'est vrai que les conversations d'un groupe me manquent, comme dans la vie de tous les jours… Avec mon amie, nous marchons encore ensemble, mais elle aussi, trouve difficile de marcher en silence… elle préfère nos rencontres autour d'une tasse de thé ! pour retrouver nos papotages d'antan !

❑ **Manuella Lefèvre**

(Suite de la page 8)

Après 40 heures de solo, il a passé le test en vol sans épreuve radio. Quand il a reçu sa licence elle portait la mention « emport de passager exclu ». Pour moi, ça n'avait pas de sens, car un des privilèges essentiels du brevet était justement cette possibilité d'emmener des passagers en vol, et cette restriction était injuste et absurde. On s'est alors de nouveau battu. Mal nous en a pris ! Est-ce notre pugnacité qui a indisposé en haut lieu ? Toujours est-il que la « licence » nous est revenue avec la restriction la plus absurde qui se puisse trouver : « vol solo exclu » ! Et comme il était désormais « breveté », je ne pouvais même plus intervenir en tant qu'instructeur pour le (re)lâcher ! Nous avons essayé de nous battre mais rien n'y a fait…

Depuis, Henri vole régulièrement - comme commandant de bord et avec passagers - aux Etats-Unis, n'importe où, et sans que cela pose le moindre problème ; il a volé aussi en Australie et s'est posé sur des terrains équivalents à celui de Lyon. Il a obtenu l'an dernier une licence anglaise, plus exactement une licence européenne, en Angleterre. Il a fait une demande au district aéronautique pour pouvoir l'utiliser en France ; pour l'instant il n'a pas obtenu de réponse. »

**Il existe deux régimes de vol :*
les vols VFR : vols à vue selon les conditions météo minimales ;
les vols IFR : vols aux instruments par tous temps (avions de ligne) ;
2/3 des aérodromes ne sont pas contrôlés et sont donc accessibles aux avions sans radio.

❑ **Thierry Veau**

LAARA Logiciel de rééducation auditive

La chaîne Amplifon nous présente son nouveau logiciel de rééducation auditive et nous avons demandé à quelques adhérents de l'essayer.

Qu'est-ce que LAARA ?

LAARA, Logiciel Amplifon d'Aide à la Rééducation Auditive, est un outil élaboré par des orthophonistes à partir de leur expérience avec des patients sourds sévères / profonds, porteurs d'aides auditives conventionnelles ou d'un implant cochléaire.

Le programme d'entraînement auditif LAARA a pour objectifs de

- faciliter l'adaptation audioprothétique et optimiser l'utilisation de l'appareillage auditif par un entraînement régulier à domicile ;
- compléter la prise en charge orthophonique et la poursuivre ;
- proposer un entraînement personnalisé qui associe autonomie, libre choix des exercices et aspect ludique.

C'est un programme d'entraînement auditif spécifique, qui vise à développer le traitement analytique et global des sons, verbaux et non verbaux, avec les aides auditives (conventionnelles ou implantées). Il soutient le développement de modes de compensation par la mise en jeu des suppléances mentales.

Ce logiciel, qui se présente sous la forme d'un CD-ROM, est composé de 2 modules : Voix et Parole, Mémoire et Langage.

Les nombreux exercices de rééducation auditive, conçus pour accompagner le patient en complément ou suite à la rééducation orthophonique, constituent un véritable entraînement audioprothétique à la portée de tous.

A qui proposer LAARA ?

LAARA s'adresse

- à tous les patients déficients auditifs sévères à profonds appareillés (aides auditives traditionnelles ou implant) qui désirent entraîner leurs compétences tant sur le plan de la parole que sur le plan du langage mémoire et cognition afin de les améliorer ;
- aux déficients auditifs désireux de travailler chez eux mais qui ne disposaient pas d'outils jusqu'à présent ;
- LAARA peut s'étendre aux jeunes collégiens/lycéens/étudiants qui ont un bon niveau de langage et qui dominent l'outil informatique : LAARA leur offre la possibilité de retravailler seuls, à leur rythme et selon leur envie, les exercices proposés par l'orthophoniste ;
- aux personnes âgées, qui pourraient entraîner leur attention et leur mémoire, grâce au module Mémoire et Langage, avec l'aide d'une tierce personne ;
- aux enfants déficients auditifs dont les parents pourraient aider à améliorer l'utilisation prothétique, en leur proposant les divers exercices du module Voix et Parole.

Il est nécessaire d'être équipé d'un micro-ordinateur à lecteur de CD-ROM.

Il suffit d'insérer le CD-ROM dans le lecteur de CD de l'ordinateur et le logiciel LAARA est immédiatement installé.

Le CD-ROM est accompagné d'un guide d'utilisation qui décrit les fonctionnalités de tous les exercices proposés : LAARA s'utilise de façon très intuitive.

Chacun des deux modules comprend plusieurs exercices, de difficulté croissante, avec la possibilité d'être libre de :

choisir l'interlocuteur (homme, femme, ou aléatoire),

interrompre, reprendre, réécouter questions et réponses,

connaître son temps de réponse, pour certains exercices chronométrés,

connaître son score de réussite,

enregistrer chaque session.

Quand proposer LAARA ?

Lors d'un renouvellement ou du passage d'un type de prothèse à un autre, le client AMPLIFON mais aussi tout autre déficient auditif sévère/profond qui en exprime le besoin, doit se voir proposer LAARA (selon les modalités déterminées*).

Nous insistons sur le fait que LAARA est un outil pour le patient qui ne se substitue pas aux séances d'orthophonie mais vient en complément ou fait suite aux séances d'orthophonie, le patient pouvant pratiquer les exercices selon sa disponibilité et son envie.

❑ **Patrick Bouazis**
Audioprothésiste

** gratuit pour les clients Amplifon, 100€ pour les autres*

Les avis **des utilisateurs**

J'ai trouvé ce système de rééducation auditive sur CD attrayant et ludique. Sa facilité d'utilisation fait que l'on peut s'en servir à tout moment. Il fait travailler aussi bien l'audition que la mémoire par des recherches de mots, synonymes, noms d'acteurs, chanteurs, combinaisons chiffrées, etc.

Le seul bémol, à mon avis, c'est que ce système s'adresse plutôt aux surdités moyennes et légères. Pour les sourds profonds (ce qui est mon cas) le son est difficilement compréhensible et j'ai triché

(Suite p.12)

en regardant les solutions écrites ! Par contre j'ai bien mieux compris en ajoutant un casque branché sur mon ordinateur... ça aide !

❏ **Geneviève Alliot**

Je viens d'acquérir le CD Rom. Il est remarquablement bien fait et très ludique. On s'amuse beaucoup tout en s'entraînant à la compréhension de la parole. Les exercices sont très proches de ceux que je pratique avec mon orthophoniste en rééducation auditive. Deux points faibles cependant : le prix du CD pour qui n'est pas client chez Amplifon (100 euros, ce n'est pas donné !) et le fait qu'en dépit d'une grande variété d'exercices, ceux-ci ne sont pas renouvelables.

❏ **René Cottin**

Derrière un graphisme un peu tristounet, LAARA propose une grande variété d'exercices différents – pas moins de 23 en tout divisés en deux parties : Voix et Parole / Mémoire et Langage. Chaque sourd a des chances d'y trouver son bonheur en fonction de ses aspirations et de son niveau. Certains exercices sont plutôt pertinents et font bien travailler l'oreille, d'autres, destinés à solliciter uniquement la mémoire par exemple, m'ont personnellement plutôt moins intéressée.
Plusieurs options du produit m'ont semblé très utiles. C'est par exemple « voir le texte » disponible sur la plupart des exercices – très important pour valider ce qu'on entend – ; de même, lorsque l'on fait une mauvaise réponse, on a la possibilité de l'entendre puis de la comparer avec la bonne réponse, et de les réécouter chacune autant de fois que l'on veut, pour bien s'en imprégner, ce qui est très pédagogique. La possibilité de choix entre une voix de femme ou une voix d'homme me paraît digne d'intérêt également.

Dans l'ensemble, un bon produit mais au regard du prix on peut peut-être quand même se demander si la base de données est suffisamment riche. Est-ce qu'on est pas assuré de retomber très vite sur les mêmes exercices ? par exemple, « les dialogues » il n'y en a que deux...

❏ **Aline Ducasse**

L' ARDDS désire informer ses lecteurs, mais elle reste tout à fait indépendante des professionnels tels qu'Amplifon.

Du nouveau en **implant cochléaire**

A la dernière Assemblée générale de l'AFIAC, la société d'implants « MED EL » nous a présenté un appareil original appelé « DUET ». C'est la combinaison, sur une seule oreille, d'un implant cochléaire et d'un appareil acoustique classique (ACA).

Pour comprendre l'intérêt d'une telle combinaison, il faut savoir que la zone de sensibilité aux sons aigus se trouve à l'entrée de la cochlée, alors que la zone de sensibilité aux sons grave se trouve tout au fond. Il faut savoir aussi qu'avec un implant classique, il est difficile de pousser le porte-électrodes jusqu'au fond de la cochlée et que, par conséquent, l'implant a un bien meilleur rendement dans les aigus que dans les graves. Or beaucoup de sourds avaient encore un bon reliquat auditif dans les graves avant d'être implantés et leur compréhension des sons graves, et surtout des très graves, est souvent moins bonne après implant qu'avant.
Avec le système DUET, le porte-électrodes est court et n'est enfoncé que sur la première moitié de la cochlée. Il ne comporte qu'un nombre restreint d'électrodes et ne transmet électriquement que les sons les plus aigus. La partie profonde de la cochlée reste disponible pour une amplification des sons graves par transmission aérienne et liquide.
Les détails concernant la nouvelle technique chirurgicale du Système DUET ne nous ont pas été communiqués. La difficulté est évidemment d'introduire le porte-électrodes dans l'entrée de la cochlée sans abîmer sa partie profonde. Cela semble désormais possible.
L'appareil externe comprend un récepteur audio, un microprocesseur, une antenne pour la transmission des impulsions électriques et un embout auriculaire pour la transmission acoustique. En principe cette transmission acoustique donne une amplification (numérique) de 30 à 75 dB dans une bande de fréquences de 125 à 1000 Hz. L'implant se charge des fréquences plus élevées.
Ce système DUET est destiné aux personnes ayant une surdité légère à moyenne dans les graves et une surdité sévère à profonde dans les aigus. D'après le fabricant, les résultats sont excellents, particulièrement dans la compréhension de la musique. D'autres fabricants (Cochlear, Advanced Bionics) s'intéressent également à cette nouvelle technique appelée « Electrique-Acoustic-Stimulation » ou « prothèse mixte ». Nous en apprendrons davantage par la suite.

❏ **René Cottin**

Le parcours d'un « combattant »

Voici une trentaine d'années lorsque fut suspectée puis confirmée à l'Institut National des Sourds et Muets de la rue Saint-Jacques à Paris la gravité de ma déficience auditive (plus de 90 % de pertes auditives) ce fut pour mes parents un choc, car rien dans les antécédents familiaux ne laissait présager un tel handicap.

Mes parents se retrouvaient alors devant un « étranger » totalement désorientés et ne sachant pas comment établir une communication.
A cette époque la surdité, plus précisément la surdité profonde, était un handicap bien particulier dont on parlait peu, si ce n'est pour le tourner en dérision, car source de quiproquos ; en outre cet handicap était associé dans l'imagerie populaire à la mutité (les instituts de rééducation ayant pour nom « Instituts pour Sourds et Muets ») donc au langage des signes souvent considéré comme une certaine forme de débilité, dans l'ignorance qu'un sourd ne parle pas si on ne le lui apprend pas (la mutité liée à la surdité est un cas fort rare).
Le diagnostic d'une surdité profonde posé, la seule solution proposée par les médecins étant une rééducation en milieu spécialisé à partir de l'âge de six ans (or je venais tout juste d'en avoir deux), avec par ailleurs la mise en garde qu'avec une telle surdité tout appareillage serait inutile, comme serait vain tout espoir de me voir suivre un jour des études (ma mère était professeur d'allemand et d'anglais, mon père ingénieur physicien).
Sachant que les toutes premières années d'un enfant sont primordiales pour son développement intellectuel et que ces quatre années d'attente étaient une perte de temps précieux, ma mère commença à se documenter sur la surdité afin de trouver d'autres solutions. La visite du Centre de Rééducation pour Sourds et Muets de la ville de province où nous habitions lui ayant laissé une impression désagréable, elle décidait donc sans savoir encore comment elle s'y prendrait, d'assurer elle-même mon éducation avec l'aide ponctuelle d'une orthophoniste. Et ce choix se trouva confirmé par la rencontre d'une orthophoniste bien connue des milieux spécialisés en la matière, pour son combat (via publications & médias) pour l'intégration des enfants sourds en milieu scolaire normal : cela afin d'exploiter au mieux les grandes facultés d'adaptation qu'ont tous les jeunes enfants. Le but était donc de développer chez ces jeunes sourds au contact des entendants, une bonne lecture labiale et les amener à s'exprimer oralement. Il y a une trentaine d'années cette théorie semblait révolutionnaire, elle est d'ailleurs encore contestée. Cette orthophoniste partait du constat que les sourds profonds étaient difficilement intégrés dans la société et plus spécialement dans le monde du travail, si leur seul moyen d'expression était le langage gestuel.
Si la situation des handicapés a évolué ces dernières années, avec l'obligation (respectée... ou non !) pour les entreprises d'en employer un certain quota, en ce qui concerne les sourds profonds le problème subsiste encore, et toujours pour la même raison : la qualité de la communication : même si un sourd profond s'exprime oralement, il n'en demeure pas moins qu'il ne peut utiliser le téléphone, ce qui d'emblée reste encore bien souvent un facteur d'élimination malgré les moyens actuels de communication. En ce qui me concerne, malgré de brillantes études vétérinaires, sorti deuxième des quatre années et mon diplôme de docteur obtenu à 22 ans avec médaille de bronze, j'ai dû constater amèrement au nombre de CV envoyés et restés sans réponse (en toute honnêteté je signalais mon handicap) qu'il est difficile dans notre pays, sinon quasi impossible, d'y trouver la place que l'on mérite après tant d'efforts pour maîtriser son handicap.

> **« Les toutes premières années d'un enfant sont primordiales »**

Mais revenons à mon enfance : dans le même temps ma mère découvrait un Institut Américain à Los Angeles (John Tracy Clinic) qui proposait des cours par correspondance, et ce pendant un an, aux parents d'enfant d'âge préscolaire : ces cours étaient une véritable mine de conseils pour développer l'éveil de l'enfant et débuter une démutisation. Après chaque nouvel envoi les parents devaient faire un compte rendu d'évaluation sur les progrès de

l'enfant ou les problèmes rencontrés auquel une orthophoniste de l'Institut répondait par retour du courrier. Pendant un an ma mère reçu ainsi gratuitement ! ces cours, et cet échange personnel régulier au-delà de l'océan fut pour elle un véritable message d'encouragement et d'espoir, un soutien moral qu'elle n'avait rencontré nulle part dans le milieu médical dit spécialisé de notre pays (ces cours ne furent importés en France - toujours en retard sur d'autres pays dans le domaine du handicap - et traduits qu'une dizaine d'années plus tard).
A peine avais-je suivi quelques leçons que l'orthophoniste tomba gravement malade, ma mère prit alors le relais faisant fi du diagnostic pessimiste des médecins. De par sa formation d'enseignante en langues étrangères, elle savait qu'il faut « immerger les élèves dans un bain » de langue, partant du principe qu'avant tout apprentissage un entendant est sourd à toute autre langue que la sienne. Ainsi mes parents exploitèrent toutes les occasions offertes par la vie quotidienne pour me parler : l'essentiel dans l'immédiat n'était pas que je parle mais que s'installe entre nous une véritable communication. C'est ainsi que ma mère commença à me raconter des histoires à partir de livres illustrés. Elle utilisa des imagiers comme celui du Père Castor, ou en créa elle-même à partir de découpages pris dans des revues, inscrivant à chaque fois le nom de l'objet ou du sujet : je devais ainsi donner à la demande chaque image ; rapidement mon vocabulaire en lecture labiale augmentait et rattrapait celui d'un enfant entendant. Dans le même temps elle entreprenait la démutisation : assis sur ses genoux devant un miroir, elle commença à m'apprendre à souffler une bougie (un sourd ne sait pas souffler) pour exprimer un « p », comme j'avais gardé dans mon babillage le son « a » il suffisait... de faire le lien : c'est ainsi que mon premier mot à deux ans et demi fut « papa » ; tous les autres sons et mots s'enchaînèrent rapidement au cours des mois suivants.
A la rentrée scolaire j'entrais à la maternelle de l'école privée catholique où ma mère enseignait, dans une classe pour enfants de quatre ans alors que je n'en avais que trois et de fait je redoublai l'année suivante... (à noter que dans les années 70 et plus, aucun établissement laïc ne m'aurait accepté). A l'initiative de mes parents je venais d'être appareillé d'un boîtier – l'appareillage qu'il soit de type boîtier ou plus tard contour d'oreille ne m'a jamais donné une audition normale, de même ma courbe auditive ne s'est jamais modifiée - mais cet appareillage précoce a assurément permis de sauvegarder les quelques restes auditifs et de développer une certaine codification auditive utile, aussi imparfaite fût-elle, pour le décryptage des lèvres. Les années passées à la maternelle au contact des enfants entendants ont été déterminantes car elles apportèrent un complément précieux à l'éducation entreprise par mes parents. Afin de s'y consacrer entièrement ma mère cessait à la rentrée suivante toute activité professionnelle.

> **« Cet appareillage précoce a assurément permis de sauvegarder les quelques restes auditifs »**

A trois ans et demi j'étais totalement démutisé, à quatre ans je savais lire couramment : ma mère avait utilisé la méthode classique dite syllabique par opposition à la méthode globale déjà à la mode. Elle m'offrait alors nombre d'albums de bandes dessinées pour enfants : grâce aux images illustrant les textes, j'apprenais seul à deviner le sens des mots encore inconnus et augmentais ainsi mon vocabulaire, ce qui me permit très tôt un accès aux livres sans images (type Bibliothèque Rose puis Verte...).
A cinq ans et demi j'obtenais une dérogation pour entrer au cours préparatoire. Ce fut le commencement d'un combat que mes parents durent livrer régulièrement à chaque étape de la scolarité pour me maintenir en milieu « normal » : du passage de la maternelle en cours préparatoire, de CP en sixième (toujours en établissement catholique), puis de la terminale à l'entrée dans une classe préparatoire Vétérinaire : toujours les mêmes réserves malgré un très bon carnet de notes, sous prétexte qu'à chacun de ces changements je rencontrerais trop de difficultés et que surtout je risquais d'être un poids pouvant freiner la classe. A cet argument négatif mes parents opposaient leur confiance en mes possibilités déjà prouvées. A chaque fois au bout de quelques semaines après les premiers contrôles les maîtres ou professeurs s'avouaient surpris par mes résultats et se demandaient, avec un si lourd handicap annoncé, quel était le « secret » de ma réussite !!!
Le secret ? Beaucoup de sacrifices, énormément de temps passé, de travail, de persévérance. Pendant tout le primaire ma mère reprit les leçons chaque soir ; à partir de la sixième mon père prit en charge les matières scientifiques et ma mère les matières littéraires, reconstituant souvent tous les deux des cours dont les notes prises en classe étaient incomplètes, afin de compenser les

inévitables lacunes que même une bonne lecture labiale ne pouvait combler. En terminale et surtout dans la classe préparatoire au concours d'entrée à l'école vétérinaire, les cours étaient ce que l'on appelle des « cours magistraux », c'est-à-dire sans support livresque : devant mes difficultés à suivre, mes parents et moi prenions la décision (avec l'accord de la direction de l'établissement) d'enregistrer... discrètement (certains professeurs s'y opposant) quelques-uns de ces cours avec un magnétophone caché dans mon cartable !

> **« Un entendant est sourd à toute autre langue que la sienne »**

Lors de mes quatre années d'études passées à l'école vétérinaire, je ne rencontrais plus aucune objection à l'enregistrement des cours mais ce fut un travail énorme pour mes parents de réécouter toutes ces bandes : mon père y passa souvent ses nuits à compléter mes notes. Cette période passée à l'Ecole Vétérinaire est demeurée pour moi la meilleure, car pour la première fois (peut-être la dernière !) j'y rencontrai une ouverture et une attention réelles à mon handicap. La pratique vétérinaire en cabinet pouvant rencontrer une certaine incompréhension liée à mon handicap, j'optais pour une spécialisation complémentaire en pathologie, me préparant au métier de chercheur en laboratoire.

Ainsi grâce à un soutien parental constant et considérable... et bien sûr énormément de travail, j'ai pu ainsi suivre une scolarité « normale »... et apparemment j'ai « réussi »... Mais cette réussite a son revers : déjà elle me valut bien souvent la jalousie de mes « camarades » de classe – en général on est assez bienveillant vis-à-vis d'un handicapé, mais si ce handicapé ne « reste pas à sa place » et dépasse les autres il y a alors incompréhension et suspicion d'une quelconque tricherie... Aujourd'hui encore dans mon milieu professionnel, je rencontre l'incrédulité sur la sévérité de mon handicap, ce qui ne m'aide guère dans mon travail quotidien notamment dans les réunions : avoir fait de brillantes études, s'exprimer oralement, et porter qui plus est des prothèses auditives, cela ne correspond pas pour la plupart à l'idée que l'on peut avoir d'une surdité profonde ; les apparences sont en effet trompeuses, elles le sont aussi pour nombre de mes congénères « sourds profonds » qui ne me reconnaissent pas comme handicapé.

❑ **Régis Masson**

Ne plus oser **s'exprimer**

Je n'oublierai jamais l'humiliation que j'ai ressentie le jour où mon patron m'a pris à part, à la sortie d'une réunion, pour me dire : « Vous aviez mal entendu et votre intervention était catastrophique. Dorénavant vous n'interviendrez qu'avec mon feu vert et sur des sujets préparés à l'avance. »

Ce jour-là, ma vie a basculé. Ma surdité, qui n'était auparavant qu'une simple gêne, était devenue un terrible handicap. Privé de parole, je me suis senti exclus. Par la suite, j'ai toujours traîné la peur infâme de m'exprimer mal à propos dans toutes les réunions, qu'elles soient professionnelles, familiales ou amicales.

Quel devenu sourd n'a pas éprouvé, au cours d'un repas, la vexation de faire rire toute la tablée en disant quelque chose qui n'a rien à voir avec le sujet de conversation ?

Qui, d'entre nous, n'a pas commis de quiproquos le faisant passer pour un idiot ?

Qui n'a pas parlé deux fois trop fort dans un milieu calme et vu ses interlocuteurs froncer les sourcils ou se boucher les oreilles ?

Qui n'a pas commis innocemment l'impolitesse de couper la parole d'une personne parce qu'il ne l'entendait pas parler ?

Qui ne s'est jamais mis en colère en étant sûr d'avoir raison, tout en ayant tort parce qu'il n'a pas saisi une information importante ?

D'où l'envie de fuir la société et de rentrer dans sa coquille pour ne plus avoir à affronter un monde devenu hostile. Car il faut bien le reconnaître : ne plus pouvoir s'exprimer fait plus souffrir encore que de ne plus entendre.

Pour échapper à la fuite vers l'isolement et la solitude, pour résister à la tentation de vivre en reclus, les associations de devenus-sourds offrent le meilleur refuge et la meilleure remise en confiance. Dans nos réunions, nous nous retrouvons entre amis affligés du même handicap. Personne ne s'offusquera si vous lui coupez la parole, si vous parlez trop fort, ou si vous tenez des propos inadéquats. Et puis l'ardoise, le tableau feutre, le vidéo-projecteur sont là pour que vous retrouviez la pleine jouissance de vous exprimer en étant compris.

Alors, n'hésitez pas, rejoignez-nous.

❑ **René Cottin**

Sur le chemin **des Andes**

Voyager vers d'autres cultures suppose que l'on ait en soi un désir plus grand que soi. Ce que j'entends par-là c'est d'accepter de se laisser dépasser sans s'arrêter à ce que l'on tient pour acquis, c'est-à-dire retourner à sa source, à ses premiers pas, à ses premiers rêves et se laisser transformer, remettre en question pour retrouver une capacité à s'émerveiller.

Qu'est-ce qui est le plus important dans le voyage ? Partir de chez soi, quitter ses habitudes, son confort, son quotidien, ses repères ? Quitter ses amis, son quartier, tout un environnement ? Se dépouiller, se vider pour accueillir du neuf ?
Quand on arrive sur un autre continent, un autre hémisphère, c'est le vide autour de soi, tout est inconnu malgré la foule et des images familières ; quelque part j'ai paniqué, angoissé et quand l'altitude s'en mêle cela donne une pauvre petite femme perdue ! J'ai souvent pensé pendant mon voyage à Alexandra David-Néel !

Cette petite réflexion s'est imposée à moi maintenant et je vous la livre brute parce qu'elle résume le chemin que j'ai parcouru à la fois dans ma tête et dans mon corps.

De ma petitesse physique, de mes faiblesses, je n'ai rien retenu car il y avait autour de moi, et malgré ces hautes montagnes à perte de vue, malgré une beauté grandiose, une population en situation de pauvreté, d'enfants des rues quémandant, travaillant ou livrés à eux-mêmes ; la beauté des paysages ou des sites cohabitant avec un bric-à-brac de constructions improvisées ou tout simplement d'ordures dans lesquelles se vautre la population canine.
Trois semaines à prendre le bus, le microbus ou le taxi, trois semaines à se mouvoir, bouger, rencontrer, goûter et surtout boire et boire encore et toujours, le meilleur remède pour lutter contre le mal des montagnes ; trois semaines à regarder, à ouvrir grand les yeux, de découverte en découverte : de l'aéroport ultra moderne aux rues en terre battue impraticables quand tombe la pluie, des magasins de luxe aux pauvres vendeurs étalant leur maigre marchandise sur le trottoir.

Trois semaines à la découverte des Incas et autres, bouleversante rencontre avec la momie Juanita et cette vocation sublime au don de soi, évocation douloureuse de l'invasion espagnole et de toutes ses victimes, principalement à Cusco et à Potosi.
Trois semaines à marcher, grimper, monter ou descendre des escaliers aux marches inégales, trois semaines à surveiller ses affaires, à se méfier, à éviter toutes ces mains tendues et insistantes, à fuir les regards attendrissants des enfants, à lutter contre la honte qui vous saisit, contre la révolte qui gronde et ce sentiment d'impuissance.

Trois semaines de remise en question quotidienne : que faire, comment vivre comme avant, que donner, que partager, qui et comment aider ici, là-bas, plus loin...
Trois semaines où les habitudes se réinstallent : après les premiers pas, les usages boliviens se mettaient en pratique avec assurance (monnaie, douche... eh oui !).

Noël sous les Tropiques : manches courtes, 30° à l'ombre, lumière intense, des crèches partout, des églises décorées à la païenne comme les maisons, cochon de lait grillé avec « choclos » : maïs tendre cuit à la vapeur, de dessert : point !

Alors ce que j'ai aimé : ce sont les Boliviens (leur gentillesse, leur simplicité, leur spontanéité, toujours prêts à rendre service et à venir en aide... et surtout la beauté de leur visage) ; les microbus (qui rendraient bien service dans nos villes) : leurs parcours sont affichés – et surtout annoncés (ça crie un peu partout et tout le temps !), on monte quand on veut et on descend quand on veut, ils sont parfois bondés et certains grimpent sur le toit... mais les suspensions d'un autre âge vous font craindre pour vos fesses ; les taxis : on discute le prix avant de monter, pas de compteur, donc pas de surprise à l'arrivée (des taxis partout, très peu de voitures individuelles en ville) ; la sécurité : des gardiens devant les portes des magasins, devant les distributeurs de billets, dans la rue la nuit (ils ont une guérite... et une matraque !) ; la nourriture : jus de fruits fraîchement pressés, le ceviche de poissons crus à Arequipa (Pérou), les truchas du lac Titicaca à Copacabana (Bolivie), les omentas et autres spécialités à base de farine de maïs proposées à la dégustation, à l'heure du thé ou au petit déjeuner, par la famille bolivienne qui nous recevait à Samaïpata, près de Santa-Cruz (Bolivie) ; la randonnée en forêt humide dans le parc national Amboro, les chants des perruches et tous les oiseaux en général tels les faucons, les colibris... les arbres majestueux, la terre rouge et brune et les jeux de l'érosion (présence de la faille brésilienne !), et surtout vivre à 3500 mètres, manquer de souffle (mais cela en valait la peine), puis redescendre puis remonter.

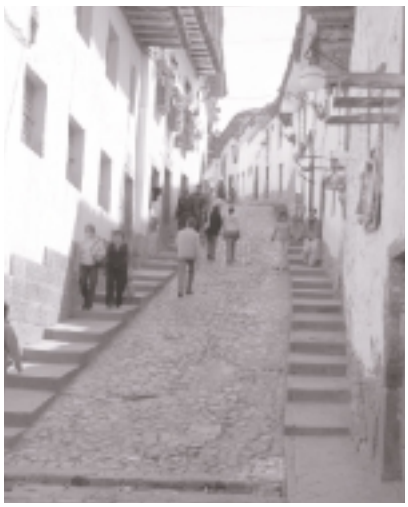

Les photos ne sont qu'un trop pâle reflet, elles se rattachent toutes à un souvenir, une émotion, une découverte à partager ; les somptueux paysages vus du ciel lors de la traversée de la Cordillère des Andes évoquaient pour moi Mermoz, Saint-Exupéry, tous ceux de l'Aéropostale, puis tous les disparus... mais me laissant porter avec confiance et abandon, voyageant en avion, la tête dans les nuages, ou les pieds sur terre comme dans la vie quotidienne, je continue mon avancée vers mon devenir.

❑ **Jeanine**
La Paz - Copacabana - Arequipa - Cusco - Santa-Cruz - Samaïpata
janvier 2006

(Pour mes amis sourds et malentendants, je précise que j'ai sollicité une aide à l'aller et au retour aux différentes compagnies aériennes, cela m'a bien aidée lors du transfert à Miami ainsi que pour passer les formalités, il est préférable d'insister en raison du handicap pour un siège côté couloir lorsque l'on voyage seul en avion ; sur place la présence à mes côtés d'une personne entendante était nécessaire...)

L'Afrique autrement...

L'ARDDS organisera, dans la seconde quinzaine du mois de novembre, un voyage au Sénégal, en collaboration avec l'association humanitaire « Sud Ouest Sans Frontières ».

Ce voyage, réservé aux devenus-sourds et à leurs proches, sera très différent de ce qui est habituellement proposé par les agences de tourisme. Hébergement dans les cases des villages, cuisine locale, transport par petits bus, charrettes et pirogues... Pas du « 3 étoiles », mais de bonnes conditions d'hygiène.

Au programme : visite du Centre Verbo-Tonal de Dakar, rencontre de nos amis sourds de l'ANASSEN , excursion à l'île de Gorée, descente d'un bras du Saloum en pirogue, haltes dans des petits villages, bains de mer, visite de la ville sainte de Touba... Durée du voyage : environ 12 jours. Coût : 800 à 900 euros, y compris le billet AR par Air France (qui constitue la plus grosse partie des dépenses).

© Dessins et crédits photo : Geneviève Alliot, Martine Chaptois, René Cottin.

Si vous avez envie de découvrir une Afrique authentique, dans une atmosphère conviviale, n'hésitez pas, contactez-nous et nous vous fournirons toutes les informations de détail concernant le programme, les dépenses, les formalités administratives, ainsi que les conseils vestimentaires et médicaux.

❑ **René Cottin**
Maison des Sourds
66, rue Montpensier
64000 Pau

Cinéma et **surdité**

Deux films récemment sortis sur nos écrans utilisent un personnage sourd ou malentendant pour exprimer la difficulté de communication.

« The secret life of words », d'Isabel Coixtet, se passe sur une plateforme pétrolière, humanité en miniature. Hanna (Sarah Polley) et Joseph (Tim Robbins) sont deux êtres enfermés en eux-mêmes dans le souvenir d'événements douloureux. Hanna, malentendante, coupe parfois son appareil auditif pour mieux s'isoler. Elle soigne Joseph un grand brûlé hanté par le souvenir d'une lourde faute et qui sortira de son enfer en prenant soin de la jeune femme qui a également quelque chose à avouer. Le film est porté par la performance des deux acteurs.

« Zulu love letter », de Ramadam Sulam, se déroule à Johannesburg deux ans après les élections démocratiques. Thandeka, une journaliste noire, vit dans la hantise du passé de son pays, au point de ne plus parvenir à travailler et d'aller d'échec en échec dans ses relations avec les hommes, ses parents et Mangi, sa fille sourde de naissance. Le rôle de Mangi est tenu par une actrice elle-même sourde gestuelle. Un film fort mais qui se perd parfois dans de longs détours.

❑ **Brice Meyer-Heine**

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité. Inscrite au Registre National des Mutuelles sous le n°340 359 900.

Quel que soit votre profil, la Mutuelle Intégrance vous ouvre sa porte !

La Mutuelle Intégrance

propose une complémentaire santé adaptée

aux personnes sourdes ou malentendantes :

la garantie Handicap Auditif.

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COMPLÈTE AVEC DES SPÉCIFICITÉS :

- Forfaits audio-prothèses
- Aides techniques
- Boucles magnétiques dans nos délégations
- Dialogue par SMS
- Dialogue par courrier électronique
- Dialogue par minitel
- Dialogue par fax
- LSF par webcam dans nos délégations

POUR NOUS CONTACTER :

- Mail : isourd@integrance.fr
- MSN messenger: isourd@integrance.fr
  - LSF par webcam
  - Messagerie instantanée
- SMS : 06 18 37 86 28
- Minitel : 36 18 + 01 42 62 27 17 (0,08 € TTC/mn)
- Fax : 01 42 62 02 47

POUR NOUS CONTACTER :

www.integrance.fr

intégrance

L'esprit de solidarité

L'ivresse du pouvoir de Claude Chabrol

Le public sourd et malentendant de la région parisienne a pu voir le film « L'ivresse du pouvoir » en même temps que tout le monde lors de sa sortie en salle le 22 février 2006 car il a été projeté au cinéma l'Arlequin (76, rue de Rennes – Paris 6e) pendant plus d'un mois et demi, dans une version intégralement sous-titrée (avec audiodescription pour les aveugles et mal-voyants). Une aubaine pour les handicapés sensoriels franciliens !

Jeanne Charmant-Killman, juge d'instruction, est chargée de démêler une complexe affaire de corruption et de détournement de fonds mettant en cause le dirigeant d'une grosse entreprise publique. Elle fait arrêter ce puissant personnage et se met à le traiter comme un vulgaire criminel. Celui-ci ne s'appelle pas Le Floch-Prigent, évidemment, mais personne n'est dupe : s'il ne s'agit pas nommément de l'affaire Elf, fameux scandale politico-financier de ces dernières années, qui conduisit sur le banc des accusés le gratin d'une société d'Etat, ça y ressemble comme deux gouttes de pétrole... La juge qui fit vaciller la multinationale française, et la République, s'appelait Eva Joly. Isabelle Huppert se voit affublée dans le film du patronyme extravagant de Charmant-Killman (charmante « tueuse d'hommes » en anglais).

Froide et irréprochable, comme toujours, elle incarne à merveille cette stratège aux prises avec des voyous en cravate, fonctionnaires véreux, tous rompus aux abus de biens sociaux. Alors que l'affaire avance et devient de plus en plus complexe et de plus en plus liée aux sphères politiques, la juge d'instruction subit des menaces de mort... Un film où les femmes sont fortes et les hommes perdants, par exemple en obligeant l'héroïne à prendre une adjointe, certains pensaient diviser les deux femmes-juges en les obligeant à travailler ensemble, et finalement c'est la solidarité féminine qui l'a emporté. Au fur et à mesure de ses investigations, Jeanne comprend également que son pouvoir s'accroît, mais sa vie privée s'en fragilise, ses relations avec son mari se détériorent. Jusqu'où son pouvoir peut-il grandir sans se heurter à un pouvoir plus grand encore ? Saura-t-elle résister à son ivresse ? En sortira-t-elle brisée ?

Sans être un pur chef-d'œuvre, c'est un bon film, à l'intrigue assez linéaire – ce n'est pas un film d'action – que ceux de nos adhérents qui l'ont vu ont apparemment apprécié. En revanche nous ne pouvons que déplorer vivement l'absence d'équipement en Boucle Magnétique à l'Arlequin. Cet oubli (?) est d'autant plus incompréhensible et regrettable que l'accessibilité de cette salle de cinéma se veut exemplaire et complète.

❑ **Aline Ducasse**

Bon appétit !

Les rhubarbes récoltées au printemps sont juteuses. Il est donc préférable de les cuire et ensuite de les laisser égoutter. C'est moins nécessaire à la fin de l'été.

Epluchez et coupez en petits tronçons la rhubarbe. Faites bouillir une casserole d'eau, avec 1 cuillère à soupe de sucre, plongez-y la rhubarbe quelques minutes et égouttez.

Epluchez et coupez les pommes, faites-les revenir à la poêle avec 1 cuillère à soupe de beurre jusqu'à ce qu'elles soient fondantes, réservez et refaites la même opération avec la rhubarbe bien égouttée.

Mélangez le beurre, la farine et le sucre, du bout des doigts, afin d'obtenir des miettes (crumble).

Dans le fond d'un plat à four, déposez une couche de ces miettes (1/3), puis les fruits revenus au beurre, et recouvrez avec les 2/3 du crumble. Passez au four à 180° (th 6-7) une bonne demi-heure jusqu'à obtention d'une croûte bien dorée. Servir tiède.

On peut préparer un petit crumble pour 2, en mélangeant 50g de chaque ingrédient.

❑ **Manuella Lefèvre**

Crumble à la rhubarbe

Pour 6 personnes

Ingrédients :
4 ou 5 tiges de rhubarbe
2 pommes
200 g de farine
200 g de beurre
200 g de sucre de canne

Adhésion à l'association ARDDS

Nos sections & activités

75 ARDDS nationale
Siège et section parisienne
Responsable :
Aline Ducasse
75 rue Alexandre-Dumas
75020 Paris
contact@ardds.org
www.ardds.org

Bulletin 2006
Adhésion/Abonnement

Nom, prénom ou raison sociale : .....
.....

Adresse : .....
.....

Ville : .....
Code postal : .....
Pays : .....

Fax : .....
E-mail : .....
Date de naissance : .....
Actif ou retraité : .....

Tarifs adhésion 2006

Cotisation ARDDS : ..... **12 euros**
(déductibles fiscalement)

Abonnement *La Caravelle* **:** ..... **12 euros**
(4 numéros par an)

Abonnement professionnel : ..... **25 euros**
(facture ou reçu fiscal fourni)

Je fais un don supplémentaire de : .....

Total chèque : ..... à l'ordre de ARDDS

Désire une facture (pour les professionnels) :
❑ Oui ❑ Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :
(enveloppe timbrée à joindre)
❑ Oui ❑ Non

Date : .....
Signature : .....

Conformément à la réglementation, la cotisation et l'abonnement sont indépendants. La cotisation ne comprend pas l'abonnement qui est facultatif.

38 ARDDS 38 – Alpes
Responsable :
Anne-Marie Choupin
29 rue des Mûriers
38180 Seyssins

Permanences :
1er lundi du mois de 17h à 18h30 à l'URAPEDA, 5 place Hubert-Dubedout à Grenoble
3e lundi du mois de 14h30 à 16h30 au Centre de Prévention des Alpes 3, place de Metz à Grenoble ;
Renseignements :
Tél./Fax : 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr

44 ARDDS 44
Loire – Atlantique
Responsable :
Huguette Le Corre
4 place des Alouettes
44240 La Chapelle-sur-Erdre
Fax : 02 40 93 51 09
Accueil
Réunion amicale le 2e samedi du mois, de 14h30 à 18h30

75 ARDDS 75
Accueil
Jeudi de 14h à 18h (hors vacances scolaires zone C)
75 rue Alexandre-Dumas
75020 Paris

Séances d'entraînement à la lecture labiale
Jeudi de 14 à 16 heures
(Hors vacances scolaires zone C)
75 rue Alexandre-Dumas
75020 Paris

Sorties
Un samedi par mois
Nicole Hameau
7 rue des Rigoles – 75020 Paris
Fax : 01 44 62 63 24
sorties@ardds.org

Loisirs
Les 2e et 4e mardis du mois de 14h à 18h
(Hors vacances scolaires zone C)
44 bd des Batignolles
75008 Paris
Tél. : 01 46 42 50 32
Gisèle Peuron
Tél. : 01 42 08 75 97
Fax : 01 44 84 02 50
Minitel : 01 44 84 02 50

46 ARDDS 46
Lot
Responsable : Monique Asencio
Espace Associatif Clément-Marot
46000 Cahors
nadin.michele@wanadoo.fr

56 ARDDS 56
Bretagne – Vannes
Responsable : Pierre Carré
106 avenue du 4-Août-1944
56000 Vannes
Tél./Fax : 02 97 42 72 17
Accueil
Réunion amicale le mardi dès 17 h
Maison des Associations
6 rue de la Tannerie
56000 Vannes
Lecture labiale
Mardi à partir de 17 heures
Maison des Associations
6 rue de la Tannerie
56000 Vannes
Lundi à 15 heures, **salle Argoat**
Maison-Mère des Frères
56800 Ploërmel

57 ARDDS 57
Moselle – Bouzonville
Responsable : Gustave Fegel
Maison Sainte-Croix
57320 Bouzonville
Tél./Fax : 03 87 57 99 42
Permanence le 1er jeudi du mois
Mairie de Bouzonville, 14h à 15h
Rencontre et partage le 1er lundi du mois
Espace Ste-Croix, 17h15

64 ARDDS 64
Pyrénées
Nouveau !
Responsable : René Cottin
Maison des Sourds
66 rue Montpensier
64000 Pau
Tél./fax : 05 59 81 87 41
Réunions et cours de lecture labiale bimensuels

85 ARDDS 85 - Vendée
Nouveau !
Responsable : Michel Giraudeau
Tél./fax : 02 51 32 11 11
Courriel :
ardds85@jacquescahoreau.com

Et n'oubliez pas de venir sur le site de l'ARDDS : **www.ardds.org** informations sur l'actualité du monde sourd et sur la vie de l'ARDDS.

www.ardds.org